



# CHEZ NOUS À SAINT-MESMIN

**BULLETIN D'INFORMATION N°50  
JUN 2020**



**CORONAVIRUS**

**LE MAIRE**

M. GUY BOUCHAUD  
[mairie@saint-mesmin.fr](mailto:mairie@saint-mesmin.fr)

**SECRÉTARIAT DE MAIRIE**

MME CHRISTELLE PROVOST  
[secretariat@saint-mesmin.fr](mailto:secretariat@saint-mesmin.fr)

**GITES**

[gites.mairiesaintmesmin@orange.fr](mailto:gites.mairiesaintmesmin@orange.fr)

MAIRIE OUVERTE LES MARDIS ET JEUDIS  
DE 9H A 12H30 ET DE 13H A 16H  
TEL : 05 53 52 71 02  
FAX : 05 53 52 79 77  
[www.saint-mesmin.fr](http://www.saint-mesmin.fr)

LES PERMANENCES DU MAIRE :  
LES MARDIS ET JEUDIS DE 9H A 12H

# SOMMAIRE

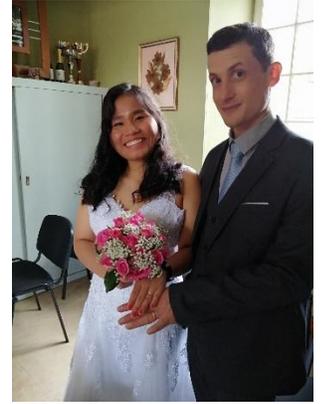
<b>SOMMAIRE</b> .....	<b>2</b>
<b>NOS JOIES</b> .....	<b>3</b>
<b>NOS PEINES</b> .....	<b>3</b>
<b>LE MOT DU MAIRE</b> .....	<b>4</b>
<b>VIE MUNICIPALE</b> .....	<b>5</b>
MISE EN PLACE DU NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL .....	5
LES REALISATIONS SUR LA COMMUNE .....	6
UN STAGIAIRE A SAINT-MESMIN .....	6
INFORMATIONS SUR LES PROJETS ET DECISIONS DE LA MUNICIPALITE .....	6
<b>LA VIE À SAINT-MESMIN</b> .....	<b>8</b>
LE CONFINEMENT A SAINT-MESMIN .....	8
ENTRAIDE MUNICIPALE .....	8
RESPECT ET CIVISME DES SAINT-MESMINOIS.....	9
ABSENCE DU BOUILLEUR DE CRU.....	9
INCIVILITE .....	10
<b>LE COIN DES ASSOCIATIONS</b> .....	<b>10</b>
UNE RUBRIQUE NOUVELLE VERSION : ASSOCIATIONS, A VOS CLAVIERS ! .....	10
LE CLUB DU TEMPS LIBRE .....	10
<b>ÉVÉNEMENTS ET MANIFESTATIONS</b> .....	<b>10</b>
LE CORONAVIRUS EST PASSE PAR LA .....	10
COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945 .....	10
<b>CHRONIQUES AU FIL DU TEMPS</b> .....	<b>11</b>
<b>PARTAGE</b> .....	<b>11</b>
VOS IMAGES DE SAINT-MESMIN .....	11
VOS TRUCS ET ASTUCES DU QUOTIDIEN .....	11
LES BONNES RECETTES DE SAINT-MESMINOIS .....	11
<b>BIEN VIVRE ENSEMBLE : INFOS UTILES</b> .....	<b>12</b>
TRANSPORT SCOLAIRE POUR LA RENTREE 2020-2021 .....	12
RAPPEL DU TRI SELECTIF.....	12
<b>COMPTES-RENDUS DES RÉUNIONS DE CONSEIL MUNICIPAL</b> .....	<b>12</b>
COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 MAI 2020 .....	12
COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 JUIN 2020 .....	14
<b>RESUME EN IMAGES</b> .....	<b>16</b>

## NOS JOIES



La commune de Saint-Mesmin a pu se réjouir de l'arrivée d'une nouvelle habitante durant le confinement. Leïlia, 4 ans, est heureuse de vous présenter sa petite sœur **Énaëlle CAZABONNE**, née à la maison, à Lavaurie, le 28 mars 2020. Nous adressons nos sincères félicitations aux heureux parents Julien CAZABONNE et Amandine STOLTZ. Comme à son habitude, la municipalité a offert un cadeau de naissance à la petite Enaëlle.

Le Maire Guy BOUCHAUD a célébré l'union de **Samuel BAINÉE**, fils de M. BAINÉE, domicilié à Bois de chat et **Ribka NAPITUPULU** le mardi 16 juin 2020. Cette cérémonie s'est déroulée dans l'intimité familiale. Nous adressons toutes nos félicitations aux heureux époux.



## NOS PEINES

Juste avant la publication du bulletin de mars, nous avons appris le décès de **Madame RICHARD**, 93 ans, mère de Madame MAGOT, de Veau le Coteau, qui habitait avec elle depuis l'installation définitive de cette nouvelle famille à Saint-Mesmin. Nous l'avons appris tardivement et nous nous excusons de ne pas l'avoir publié dans le dernier bulletin. Nous présentons toutes nos condoléances à Mme MAGOT, à ses enfants et petits-enfants.

Aucun décès lié au coronavirus n'a été à déplorer à Saint-Mesmin. La famille de Madame TOURENNE, de Mont Cocu, est malheureusement endeuillée par la perte du gendre de cette dernière, qui résidait à Strasbourg, où la pandémie a été particulièrement virulente. Nos sincères condoléances vont à toute sa famille.



La Famille NOUHAUD de Fargeas a également perdu un être cher, sans rapport toutefois avec la COVID-19. **Micheline DEVAUX**, résidant anciennement aux Monts Sud, s'est éteinte à la maison de retraite de Saint-Yrieix-la-Perche. Ses obsèques ont eu lieu le 25 mai dans la plus stricte intimité à cause du confinement. Toutes nos pensées accompagnent la famille NOUHAUD dans cette épreuve.

Le 18 juin, s'est éteint à son domicile de Chacord, **M. Michiel VAN KUIK**, à l'âge de 67 ans des suites d'une longue maladie. D'origine néerlandaise, il vivait à Saint-Mesmin depuis de nombreuses années. Famille et amis déplorent la perte de cet être cher, dont les obsèques ont eu lieu le 22 juin en Corrèze. Nos sincères et affectueuses pensées les accompagnent dans ces tristes moments.

**RECONNAÎTRE LE MOUSTIQUE TIGRE**

- Il est **rayé noir et blanc** (corps et pattes)
- Il est **très petit (5 mm)**
- Sa piqûre est **douloureuse**
- Il pique durant la **journée** (ce n'est pas lui qui vous empêche de dormir la nuit !)

**FEUX DE FORÊT**  
Les prévenir et s'en protéger

1 feu sur 2 est la conséquence d'une imprudence

- Ni feu ni barbecue aux abords des forêts
- Pas de cigarette en forêt ni de mégot jeté par la fenêtre de la voiture
- Pas de travaux sources d'étincelles les jours de risque d'incendie
- Pas de combustible contre la maison bois, fuel, butane...
- Témoin d'un début d'incendie, je donne l'alerte en localisant le feu avec précision
- Je me confins dans ma maison elle est mon meilleur abri

112 Urgences 18 Pompiers

RESTEZ À L'ÉCOUTE DES CONSIGNES DES AUTORITÉS  
Rendez-vous sur : [feux-foret.gouv.fr](http://feux-foret.gouv.fr)  
#FeuxDeForet

## LE MOT DU MAIRE

Chers Saint-Mesminois(e)s

Nous semblons voir le bout du tunnel concernant la pandémie mais nous entrons dans un autre tunnel qui se situe sur le plan économique cette fois. C'est pour cela qu'avec la nouvelle équipe nous allons être raisonnables quant aux projets futurs.

Comme vous pourrez le constater en lisant ce bulletin, nous continuons à ne pas augmenter les impôts. Cela nous permettra malgré tout de finaliser les projets en cours, retardés par la Covid 19. En effet la transformation de la maison de l'instituteur en meublé de tourisme prendra plusieurs mois de retard, ce qui finalement a du bon car nous allons en profiter pour aménager le sous-sol en espace ouvert aux marcheurs et VTTistes (dans le cadre du projet de station Trail départementale). De même, les deux observatoires et la halle pédagogique qui restent inscrits au programme de la Communauté de Communes ne seront pas opérationnels avant le printemps prochain. Le Conseil vient de m'autoriser l'achat du terrain constructible situé en plein cœur du bourg.



Durant la période de confinement, votre équipe n'est pas restée inactive. Je veux remercier tous les membres pour leur soutien et particulièrement Annick JACQUET et Erika QUEMENEUR pour les actions qu'elles ont menées chacune à leur niveau. En effet, nous avons été au contact permanent avec ceux d'entre vous qui avaient le plus de difficultés et nous avons pu recruter assez de «couturier(e)s» pour confectionner des masques en tissu qui ont tant fait défaut dès le départ. Je remercie aussi ces bénévoles qui ont répondu favorablement à notre appel. Dans le même temps, Pouya MOHTASHAM s'est investi pour trouver des solutions alternatives au fonctionnement d'Internet et de la téléphonie mobile. Il a réussi à améliorer la réception chez certains d'entre vous mais aussi à se rapprocher de Périgord Numérique pour devenir le référent local, ce qui va faire de St-Mesmin un village expérimental pour les solutions alternatives en attendant l'arrivée de la fibre chez tous les habitants de la commune à l'horizon 2023-2024. Dans le même temps nous continuons à mettre la pression sur les opérateurs afin que le répartiteur de Savignac soit relié à la fibre le plus tôt possible et que le pylône 4G soit rapidement installé à Saint-Mesmin.(Notre commune a en effet été retenue parmi les 4 du département pour recevoir un tel pylône). Aux dernières nouvelles, le répartiteur de Savignac devrait être relié dans les prochains jours et le choix de l'emplacement du pylône 4 G devrait se faire le 8 juillet.

Cette période de « sommeil » a malheureusement eu des répercussions sur d'autres projets. Ceux comme la réparation de la route de l'Etang des Forges ont pris du retard mais je suis de près le dossier et je mettrai tout en œuvre pour que cette route soit ouverte le plus tôt possible (Le dossier est actuellement à la Préfecture en attente de l'accord de la Police de l'eau). Il en est de même pour le dossier de reconstruction de la ligne électrique Lavaurie -La Béchadie où les travaux sont planifiés pour le mois de juillet. Le retour aux activités normales est progressif, nous comblons progressivement les annulations de réservations pour le Cantou et nous espérons qu'au printemps nous allons reprendre voire amplifier notre régime antérieur. Nous pouvons être optimistes dans ce domaine car l'attrait pour nos Gorges avec ces deux magnifiques passerelles est manifeste. (Des centaines de visiteurs tous les week-ends et tous les gîtes implantés sur la commune de plus en plus sollicités.) Nous n'aurons malheureusement pas de marchés festifs cette année mais nous allons installer davantage de tables sous les platanes et au verger de l'Avenir et mieux informer les visiteurs sur les produits locaux qu'ils peuvent trouver à proximité.

Continuez à vous protéger, protégez ainsi tous ceux que vous côtoyez, appliquez strictement les règles de circulation ! Je vous souhaite de bonnes vacances !

Sincèrement

Guy BOUCHAUD

# VIE MUNICIPALE

*Ce qui concerne la municipalité*

## Mise en place du nouveau conseil municipal

La mise en place du nouveau conseil municipal ayant été repoussée à cause du confinement, l'élection des nouveaux élus du 15 mars au bureau (Maire et Adjoint) a pu être votée lors de leur première réunion du conseil municipal le 25 mai 2020. Lors de cette réunion, a également été établie la liste des délégués aux différentes commissions communales et intercommunales ainsi que les représentants de la commune auprès des différents syndicats auxquelles elle adhère. Les tâches communales ont été réparties entre les conseillers.



**Guy Bouchaud**  
Maire

Commissions communautaires :  
Budget/Finances  
Développement touristique  
Urbanisme/PLUI  
Voirie communautaire  
SIAS Excideuil



**Audrey NYS**  
1<sup>ère</sup> adjointe

Commune : Tourisme - Animation -  
Communication  
Commissions communautaires :  
Développement économique –  
Communication  
SIAVSA Lanouaille



**Jean-Pierre DURAND**  
2<sup>ème</sup> adjoint

Commune : Voirie  
Commissions communautaires :  
Assainissement/SPANC -  
SMCTOM  
SMDE Payzac



**Annick JACQUET**  
3<sup>ème</sup> adjointe

Commune : Fleurissement et  
embellissement de la  
Commune – Relations avec  
les habitants  
Commission  
communautaire : Culture  
SIAS Excideuil



**Bernard LABORIE**  
Conseiller

Commune : Relations avec les  
associations  
SDE 24



**Frédéric LEYMARIE**  
Conseiller

Commune : Bâtiments et matériels  
communaux – Relations avec les  
associations



**Pouya Damien MOHTASHAM  
ANSARY**  
Conseiller

Commune : Tourisme - Animation -  
Communication  
Commission communautaire :  
Enfance et petite enfance  
SMDE Payzac  
SIAVSA Lanouaille



**Michel NOUHAUD**  
Conseiller

Commune : Voirie



**Erika QUEMENEUR**  
Conseillère

Commune : Relations avec les  
habitants  
Commission communautaire :  
Sport



**Magdalena VAN DER GIJP**  
Conseillère

Commune : Relations avec les  
habitants



**Jean-Pierre VOGEL**  
Conseiller

Commune : Fleurissement et  
embellissement de la Commune -  
Bâtiments et matériels  
communaux  
SDE 24

Il est bien évident que tous les conseillers s'impliqueront dans les projets en fonction des besoins, au-delà de cette affectation.

Le travail à la communauté de communes débutera courant juillet, après le second tour des élections municipales, le 28 juin et la mise en place des nouvelles équipes municipales dans les communes d'Anlhiac et de Cubjac.

## Les réalisations sur la commune

Pendant le confinement, nos employés municipaux ont continué à travailler, en télétravail pour Christelle PROVOST, notre secrétaire et sur la commune pour Valérie LEYMARIE et Éric MESPLET.



Ce dernier a poursuivi l'entretien de la voirie et de ses abords comme à son habitude. Valérie a effectué de nombreuses réfections dans la commune durant le confinement :

**La Croix sur la place Charles Sarlandie** a été offerte par la famille BONNEFLEUR à la commune de Saint-Mesmin. Le temps ayant fait son œuvre, Valérie lui a rendu ses couleurs avec brio.

**Le Monument aux Morts** dont les couleurs également ont retrouvé leur vigueur d'antan.

### La Charrette

Elle a été offerte au Maire BOUCHAUD en 2017 par la famille MERILLOU du Tuquet en remerciement du rôle d'intermédiaire (traduction français - anglais) pour la vente de leur propriété à un couple d'irlandais. Restaurée et repeinte, elle a aujourd'hui une place de choix sur la place du Bourg à proximité du Cantou.



Un pressoir ancien offert par la famille de Bernard LABORIE sera prochainement restauré et exposé dans notre Commune.



La **préparation d'un massif de fleurs** près de la salle des fêtes et du Verger de l'Avenir, réalisé grâce aux fleurs provenant de l'entreprise NOUHAUD, à Fargeas. La réfection de la charrette et la préparation du massif de fleurs ont été réalisés avec l'aide de notre stagiaire.

### La Croix Blanche à Veau-le-Coteau

Jean-Pierre DURAND aidé de sa proche voisine Jeanne DELCOURT (Les Monts) sont à l'œuvre ces jours-ci pour restaurer la Croix Blanche à Veau-le-Coteau. Cette réfection est l'occasion d'une belle transmission de savoir-faire autour de la construction en pierres que la jeune saint-mesminoise souhaitait apprendre. La Croix dépend officiellement de la Commune de Savignac-Lédrier, qui finance l'achat des matériaux. Ce chantier est encore une preuve de la bonne entente qui a toujours existé entre nos deux communes.

## Un stagiaire à Saint-Mesmin

Du 2 au 13 mars, la commune a accueilli Mickaël MORCILLO, habitant à Chacord, en stage de découverte du travail d'employé communal, organisé par le CRP de Clairvivre. La météo ne fût pas des plus clémentes et n'a pas permis à notre stagiaire d'effectuer beaucoup de tâches en extérieur. Il a toutefois apporté son aide à notre employée Valérie Leymarie, pour la réfection de la charrette dans le bourg et l'entretien des massifs de fleurs. Ce type d'initiative vise à aider le retour à la vie active des personnes les plus éloignées du marché du travail.



## Informations sur les projets et décisions de la municipalité

La nouvelle équipe, après une prise de fonction retardée par la crise sanitaire, s'est attelé à la tâche. Une fois les projets en cours relancés (maison de l'instituteur, halle pédagogique...) ainsi que la reprise des activités courantes de la commune, la nouvelle équipe souhaite œuvrer à faciliter la vie des habitants.

## Internet à Saint Mesmin

Une de vos premières attentes concerne l'accès à Internet. Comme vous le savez, la fibre a commencé son arrivée à Saint-Mesmin. Les répartiteurs (NRA) de Saint-Mesmin et de Saint-Cyr-les-Champagnes sont reliés, celui de Savignac-Lédrier le sera ces jours-ci. Si vous ne constatez pas d'amélioration de débit, vous pouvez contacter votre opérateur en lui expliquant que la liaison de la fibre au répartiteur doit vous faire bénéficier au minimum de l'ADSL2.

Certaines zones, à cause de leur situation géographique et distance au répartiteur, ne peuvent obtenir une connexion de qualité. La connexion à Internet via le réseau filaire (ligne téléphonique) ne pourra s'améliorer que si la fibre est installée entre le répartiteur et votre domicile, ce qui ne sera pas le cas dans l'immédiat.

Deux solutions s'offrent à vous : l'abonnement à Internet par satellite ou par la 4G (technologie des téléphones portables). Saint-Mesmin bénéficiera à horizon 2021 de l'installation d'une antenne 4G tout opérateur, améliorant nettement le signal reçu aujourd'hui à partir d'antennes plus éloignées. Pour obtenir une connexion 4G, certains opérateurs, sous réserve d'éligibilité (connexion filaire de trop mauvaise qualité) peuvent vous proposer ce type d'abonnement. Dans le cas contraire, une solution existe grâce à l'acquisition d'une antenne-récepteur 4G et d'un routeur. De nombreux tutoriels sont disponibles sur Internet. Pour les moins bricoleurs, l'entreprise SRI informatique à Saint-Yrieix-la-Perche propose des tests de couverture réseau 4G puis des solutions clés en main avec abonnement mensuel si votre couverture le permet.

Votre conseiller, Pouya MOHTASHAM, est devenu le référent local de Périgord Numérique (organisme départemental en charge de l'accès au numérique en Dordogne). En fournissant votre numéro de téléphone fixe (cf ci-dessous : la base de données), celui-ci va pouvoir faire un diagnostic au plus près du terrain de la qualité de connexion sur la commune et œuvrer à son amélioration avec Périgord Numérique.

## La Communication à Saint-Mesmin

### **Collecte de vos coordonnées : La base de données**

Afin de mieux communiquer avec vous, l'équipe municipale souhaite mettre en place une base de données avec vos coordonnées. Vous trouverez joint à ce bulletin un coupon à déposer en mairie pour nous permettre de mettre à jour nos informations. Vous pouvez également nous transmettre vos informations à partir d'un formulaire à remplir en ligne, sur le site Internet [www.saint-mesmin.fr](http://www.saint-mesmin.fr) ou par e-mail à [communication@saintmesmin.fr](mailto:communication@saintmesmin.fr).

Nous souhaiterions connaître pour l'ensemble des membres du foyer (adultes et enfants) :

- NOM PRÉNOM
- ADRESSE
- TÉLÉPHONE FIXE (permettra de tester la qualité de votre connexion Internet)
- E-MAIL (permettra à l'équipe municipale de vous transmettre des informations rapidement)
- DATE DE NAISSANCE (permettra de mieux définir les besoins en fonction des tranches d'âge de la population, les animations et cadeaux de Noël pour les enfants...).

### **Nouvelles adresses email**

Votre maire et le secrétariat de mairie disposent de nouvelles adresses email : [mairie@saint-mesmin.fr](mailto:mairie@saint-mesmin.fr) et [secretariat@saint-mesmin.fr](mailto:secretariat@saint-mesmin.fr). (En fonction à partir de septembre). Pour vos informations relatives au bulletin municipal et à nos supports de communication, vous pourrez également utiliser l'adresse : [communication@saint-mesmin.fr](mailto:communication@saint-mesmin.fr).

### **Nouvelle version du Bulletin Municipal**

Vous avez entre les mains, la nouvelle version du Bulletin Municipal. Ce dernier n'oublie pas ses origines et le travail titanesque mené par Guy HAYE et Guy BOUCHAUD lors des mandats précédents. Vous y retrouverez les informations essentielles sur la vie de Saint-Mesmin présentées un peu différemment. De nouvelles rubriques font également leur apparition afin de vous permettre de participer à cette publication trimestrielle. Le Bulletin de Saint-Mesmin est VOTRE bulletin. Nous vous invitons donc à **contribuer librement à ses pages**.

Le but reste toujours de vous informer des actions menées par votre équipe municipale, élus et employés, des projets en cours et de tout ce qui fait le bonheur de vivre à Saint-Mesmin (manifestations culturelles et sportives, événements municipaux, richesses naturelles et patrimoniales...) Nous souhaitons également en faire un document pratique regroupant les informations utiles et autres astuces du quotidien. Nous espérons que cette nouvelle mouture vous plaira.

### **Saint-Mesmin sur Facebook**

Afin de parfaire sa communication numérique, la commune de Saint-Mesmin sera présente sur le réseau social Facebook. Erika QUEMENEUR avait précédemment créé une Page *Point Info Saint-Mesmin* qu'elle animait de manière autonome. Cette Page sera désormais reconnue comme la page officielle de la Commune et relayera les informations de la municipalité à destination des personnes extérieures à la commune (touristes, futurs habitants...). Pour la communication auprès de ses habitants, l'équipe municipale réfléchit à l'utilisation d'un autre support.

## La chasse dans les Gorges de l'Auvézère

Pour des raisons de sécurité évidentes, le Maire a décidé, suite à plusieurs incidents impliquant des touristes et des habitants, dont certains ont causé des blessures voire la mort de chevaux, d'interdire la chasse à balles et les meutes de plus de 3 chiens dans les Gorges de l'Auvézère en amont du Moulin de Saint-Mesmin. Les hameaux concernés sont Veaupeytourie, Charoncle et le Grand Clos. L'arrêté entre en vigueur dès le début juin. Cette décision est soutenue par le Conseil Municipal pour la sécurité de tous sur notre commune.

Les autres projets et décisions du Conseil Municipal sont à retrouver dans les comptes-rendus de réunion à la fin de ce bulletin.

## LA VIE À SAINT-MESMIN

*Ce qui s'est passé à Saint-Mesmin durant les derniers mois*

### Le confinement à Saint-Mesmin

Nous pouvons nous réjouir : la Covid-19 n'a fait aucune victime à Saint-Mesmin. Aucun saint-mesminoise n'a présenté de symptômes graves nécessitant une hospitalisation.

De manière générale, le département de la Dordogne a été globalement moins infecté par le virus que d'autres départements. Le respect des mesures de confinement a bien sûr permis d'éviter une situation grave.

Même en période de déconfinement, LIMITER LA PROPAGATION du virus reste essentielle, grâce au respect des mesures sanitaires.

### Entraide municipale

La Municipalité a fait de son mieux pour vous soutenir et rester à vos côtés durant cette période de crise sanitaire. Plusieurs mesures ont été mises en place.

### Une veille téléphonique

Durant toute la période du confinement, Annick JACQUET a assuré une veille téléphonique. Elle a appelé 36 foyers une à deux fois par semaine pour s'assurer de la bonne santé de nos aînés en veillant à ce qu'ils ne manquent de rien et gardent le moral grâce à ce lien social régulier. Cette initiative a été très bien accueillie par les personnes concernées, dont certains ont même salué l'engagement de votre adjointe sur les ondes de France Bleu. Chaque jour de la semaine, Annick JACQUET a consacré près de deux heures à maintenir le lien entre les saint-mesminoise et nous la remercions chaleureusement de cet engagement.

### Au quotidien

La municipalité a tenté de pallier au mieux les difficultés matérielles et l'ennui. Guy BOUCHAUD a assuré la livraison de médicaments ainsi que l'aide matérielle aux plus démunis. Erika QUEMENEUR a relayé sur la Page Facebook *Point Info Saint-Mesmin* des séances d'activité sportive.

#### Comment avez-vous vécu le confinement ?

*Nous avons tous passé la période particulière du confinement avec plus ou moins de difficultés. Durant la veille téléphonique, vous nous avez fait part de votre ressenti de la situation. L'isolement était à la fois physique et psychique, le silence vous paraissant parfois pesant. Nombre d'entre vous ont véritablement ressenti une privation de liberté et la nécessité d'établir une attestation pour justifier vos sorties a été vécue comme une réelle contrainte. Nos amis saint-mesminoise d'origine étrangère ont eu du mal à comprendre la situation, en particulier au début du*

### Le saviez-vous ?

On ne dit pas LE COVID-19 mais LA COVID-19.  
On dit bien en revanche LE coronavirus.



*confinement. Bien que notre commune soit plutôt épargnée, nos aînés ont vraiment craint de contracter le virus. Le fait de vivre le confinement en couple a globalement rendu la situation plus rassurante. Nombre d'entre vous ont passé du temps dans leur jardin et potager grâce à la météo des plus agréables dont nous avons pu profiter durant cette période. La solidarité et l'entraide, préexistantes ou nouvelles, ont été fortes entre les habitants des différents hameaux. S'il est bien quelque chose de bénéfique dans ce contexte particulier c'est l'importance de ces relations humaines et de la bonne entente de visionnage.*

## Espace de co-working temporaire

Pour permettre aux saint-mesminois de continuer à télétravailler durant le confinement, la salle d'accueil a été temporairement transformée en espace de coworking, grâce à l'accès Internet libre disponible dans le bourg. Cette solution a été mise en place dans des circonstances particulières. Il ne peut être maintenu au-delà du déconfinement, la salle d'accueil étant nécessaire au fonctionnement municipal pour respecter la distanciation sanitaire. Cette aide ponctuelle a été fortement appréciée, comme le témoigne une lettre de remerciement adressée à la Mairie récemment (cf le résumé en image). Internet est toujours en libre accès dans le bourg, en vous installant sur la place. Le co-working se développe de plus en plus en France. Il s'agit d'espace de travail partagé offrant une connexion Internet de qualité. Ce type d'espace existe à Cherveix-Cubas, à Saint-Yrieix-la-Perche ou encore à Brive. Si des besoins récurrents étaient identifiés localement, ce type de prestation serait bien-sûr envisagé. Une telle réflexion aurait cependant plus d'intérêt à être menée à échelle communautaire plutôt que communale.

## Des masques pour tous

Face à la pandémie et aux mesures sanitaires établies par le confinement, la commune a lancé un appel au bénévolat pour la confection de masques en tissu, grâce à un stock de tissu, fil et élastique mis à disposition par le Conseil Départemental. Une dizaine de personnes ont répondu présentes pour cette action solidaire face à l'épidémie.



**UN GRAND MERCI À TOUS CES BÉNÉVOLES** qui ont permis de réaliser des masques pour tous les habitants ainsi qu'une réserve stratégique en cas de besoin : Dolly WEBSDANE, Lorna BRUCE, Rachael CAMERON, Truus VAN DELSEM, Yves MIGNOT, Francine VOGEL, Monique BOUCHAUD, Erika QUEMENEUR et Audrey NYS.



Ces masques ont ensuite été distribués en priorité aux familles avec enfants et tenus à disposition en mairie pour tous les habitants de la commune. Pour parer au plus pressé le temps de la confection, des masques ont aussi été achetés à la couturière d'Excideuil (200 masques achetés, offerts par le maire).

## Respect et civisme des Saint-Mesminois

La période de confinement que nous venons de vivre a été perturbante à bien des égards pour l'ensemble d'entre nous. Nos conditions de vie dans la campagne saint-mesminoise ont fait de nous des privilégiés face à cette crise sanitaire : le simple fait de disposer d'un jardin nous a permis de vivre le confinement chez nous mais en extérieur contrairement à bon nombre d'urbains. Dans l'ensemble, nous avons tous respecté les règles en limitant nos sorties, nos contacts, en respectant les distanciations sociales. Bien que nous nous tenions éloignés les uns des autres, un élan de solidarité s'est largement exprimé entre nous, au sein des différents hameaux. Si nous devons retenir une chose positive dans cette situation, c'est bien l'entraide qui s'est naturellement instaurée entre voisins, permettant parfois de créer des liens ou de renforcer ceux existants. Des relations bienveillantes sont beaucoup plus utiles en temps de crise que des querelles et rivalités. Le respect des règles n'est pas une barrière mais bien une prise de conscience collective et individuelle pour la préservation des conditions sanitaires de tous.

Quelques incidents et dégradations ont toutefois été constatés durant le confinement. Des jeunes se sont rassemblés à la Chapelle Notre-Dame-de-Partout, laissant nombre déchets sur place (bouteilles d'alcool surtout) et ont détruit la borne géodésique. L'enquête menée par le Maire a permis d'identifier les auteurs, qui ont été fortement réprimandés et dont les parents ont été prévenus.

## Absence du bouilleur de cru

Autre conséquence du confinement, le bouilleur de cru habituellement installé sur le site du verger de l'avenir a quitté la commune le 17 mai sans avoir eu le temps de satisfaire tous les clients habituels. Les Saint-Mesminois désirant faire leur eau de vie devront se rendre à Payzac, à l'étang des chèvres où ce dernier s'est récemment installé.



## Incivilité

Sans rapport avec la crise sanitaire, nous déplorons certaines incivilités sur la commune, en particulier le vol de fleurs sur la sépulture d'un saint-mesminoise cher à nos cœurs dans notre cimetière. Le Bien-vivre ensemble et le respect de la propriété d'autrui sont pourtant des valeurs importantes à Saint-Mesmin. Faute de pouvoir identifier les fautifs, qui d'ailleurs sont sûrement, souhaitons-le, extérieurs à notre commune, nous ne pouvons que vous inviter à plus de bienveillance à l'égard de vos concitoyens.

## LE COIN DES ASSOCIATIONS

*Page ouverte aux informations des associations*

### Une rubrique nouvelle version : Associations, à vos claviers !

La nouvelle version du bulletin municipal continue à ouvrir ses pages à la vie des associations. Chers membres d'associations, transmettez-nous votre actualité, vos dates de manifestations, vos photos et informations utiles pour que nous les diffusions auprès des habitants de Saint-Mesmin. Outre le bulletin municipal, nous pourrions relayer vos informations sur le site Internet de la commune [www.saint-mesmin.fr](http://www.saint-mesmin.fr) ou sur sa Page Facebook officielle. La page *Coin des Associations* vous est ouverte : Profitez-en !

Toutes les informations et photos sont à envoyer à : [communication@saint-mesmin.fr](mailto:communication@saint-mesmin.fr)

### Le Club du Temps Libre

Notre Club est en sommeil depuis mi-mars en raison du contexte sanitaire de la COVID-19. Juillet et août sont deux mois où le club est fermé habituellement. À l'heure de la parution du bulletin, nous ne sommes pas encore en mesure de prendre une décision sur les conditions de sa ré-ouverture en septembre. Les cartes et pions de jeu attendront encore un peu...

## ÉVÉNEMENTS ET MANIFESTATIONS

*Les temps forts de la vie à Saint-Mesmin*

### Le coronavirus est passé par là

Aucune manifestation n'a pu se tenir à Saint-Mesmin comme dans la France entière entre la mi-mars et fin juin en raison du confinement. Les conditions du déconfinement évoluent en fonction de l'évolution de la situation sanitaire. Faute de pouvoir présager de la réglementation en vigueur cet été, les marchés de nuit ont été annulés pour 2020.

La compétition de Kayak prévue du 20 au 21 juin n'a pas pu être organisée.

La location aux particuliers du Cantou a tout d'abord été suspendue pour juillet. Avec le nouveau protocole sanitaire, les locations peuvent reprendre pour les privés et sous certaines conditions pour les associations recevant du public. Seul le Cantou, sans la cuisine, sera proposé à ces associations à condition de limiter le nombre de participants à 50 et de ne pas organiser de pots. La salle d'accueil reste réservée pour le Conseil Municipal ou des manifestations organisées par la Mairie.

Les rassemblements de plus de 10 personnes ont été interdits ou déconseillés depuis le déconfinement. Si la situation tend à s'assouplir à partir de la fin juin, le calendrier estival sur Saint-Mesmin et la Communauté de communes, qui ont été réduits, pourraient être revus à la hausse.

### Commémoration du 8 Mai 1945

Confinement oblige, la commémoration du 8 mai n'a pu être organisée comme il se doit. Un bouquet de fleurs a été déposé symboliquement ce jour-là par Valérie et le Maire.

**R.O.C Saint Mesmin**  
**Concours en Ring**  
**11 et 12 Juillet 2020**  
(Brevet, I, II et III)

**Juge : RIVIERE Michel**  
H.A. :  
Pierre-Louis BASTIER (N2)  
Nicolas THIBET (N1)

**ADRESSE DU TERRAIN : + CHARONCLES - 24270 ST MESMIN**  
RENSEIGNEMENTS: 06.47.57.83.52

**SUR PLACE**  
**ENTREE GRATUITE**

# CHRONIQUES AU FIL DU TEMPS

*Découverte de l'histoire et du patrimoine de Saint-Mesmin*

Cette rubrique vous fera replonger dans les origines de Saint-Mesmin, vous faisant (re)découvrir le patrimoine et l'histoire de la commune. Ce premier texte est celui d'Yves Decima, habitant Génis, très intéressé par l'histoire locale, décédé il y a une dizaine d'années, qui nous avait transmis ces notes de travail.



## **L'église de Saint Mesmin**

En l'an 572, Sainte Pelagie, mère d'Arédius (qui deviendra par la suite Saint-Yrieix) note dans son testament qu'au domaine de Maximin est édifié un oratoire « en un lieu retiré dominant des coteaux abrupts et entouré par la rivière Auvézère du Nord-est au sud-ouest ». Le domaine de Maximin deviendra la paroisse de St Maximi puis de St Mesmy. Débaptisé en Mont-Mémin durant la période révolutionnaire, cela deviendra la commune de Saint Mesmin.

Cet oratoire devait être, à l'origine, en bois. Il fut reconstruit en pierre au XIème et XIIème siècle sur l'emplacement de la sacristie et de la place publique actuelles. D'après les

recherches de l'abbé Bruguière (au XIXème siècle), c'est l'accroissement de la population, le peuplement des hameaux de la Béchadie, Las Psycharias ou Leymarie par exemple, qui amena à la construction de l'église romane. Son porche à trois portes de style roman est malheureusement en partie caché derrière le maître autel très ouvragé (XVIIIème siècle) de l'église actuelle. La guerre de Cent ans amena de nombreuses destructions dans la région et la chapelle subit des dégradations importantes.

C'est vers la fin du XIVème siècle et le début du XVème siècle que fut édifiée la nef actuelle puis le clocher-mur à l'ouest du premier édifice. Vers le XVIème ou XVIIème siècle la chapelle primitive, qui se trouvait à l'est, étant hors d'usage, il fut décidé de murer son entrée et de la remplacer par une chapelle au nord et d'y dresser un retable en bois de noyer (XVIIème siècle).

La sacristie fut édifiée sur une partie des ruines de l'ancienne chapelle et la place publique agrandie. Une porte sous accolade, dans la façade sud, permettait d'accéder au cimetière. Ce cimetière fut transféré au début du XXème siècle.

## PARTAGE

*Page ouverte aux Saint-Mesminois*



Dans le bulletin nouvelle version, nous souhaiterions laisser une plus grande place à l'entraide, et au partage. Nous ouvrons nos pages à nos lecteurs, à vous, chers Saint-Mesminois. Envoyez-nous vos photos, astuces, recettes et idées à : [communication@saint-mesmin.fr](mailto:communication@saint-mesmin.fr) et nous les publierons dans notre prochain numéro.

### **Vos images de Saint-Mesmin**

Partagez avec nous vos clichés-nature, ces moments privilégiés où la beauté de Saint-Mesmin s'offre à l'objectif.

### **Vos trucs et astuces du quotidien**

Partagez avec nous vos astuces de jardinier, vos bricolages malins qui facilitent votre quotidien, rendent votre vie plus éco-responsable.



Pour ce premier partage, voici quelques astuces d'Annick :

**Barrez la route aux fourmis** : Déposez des pelures de concombre le long d'un itinéraire emprunté par les fourmis et elles rebrousseront chemin.

**De l'engrais naturel pour vos plantes** : La peau de banane est riche en potassium et en phosphore et peut donner un coup de pouce à vos plantes, en particulier les rosiers et plantes d'intérieur. Faites sécher les peaux de bananes jusqu'à ce qu'elles craquèlent. Emiettez-les ou coupez-les en petits morceaux et conservez-les dans une enveloppe à température ambiante. Ajoutez-les à la terre lors de vos plantations.

### **Les bonnes recettes de Saint-Mesminois**

Avis aux cuisiniers amateurs et confirmés. Recettes d'ici ou d'ailleurs pour faire saliver nos papilles et qui sait, organiser un repas partagé quand les conditions sanitaires le permettront ?

# BIEN VIVRE ENSEMBLE : INFOS UTILES

## Transport scolaire pour la rentrée 2020-2021

Avis aux parents d'élèves empruntant les transports scolaires : les inscriptions pour la rentrée 2020-2021 sont à effectuer avant le 20 juillet sur le site : [transport.nouvelle-aquitaine.fr](http://transport.nouvelle-aquitaine.fr). Munissez-vous bien de vos identifiants et mot de passe de l'année précédente. Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le secrétariat du SIAVSA (Mme Isabelle MEYZE) à la Mairie de Lanouaille, les jeudis et vendredi entre 9h et 12h / 14h et 17h30 au 05.53.52.72.71.

De manière générale, concernant le ramassage scolaire pour la commune de Saint-Mesmin, les élus référents sont Pouya MOHTASHAM et Audrey NYS.

## Rappel du tri sélectif

À l'heure où la convention citoyenne pour le climat rend ses propositions, la question de la préservation de notre environnement doit être au quotidien l'affaire de tous. Le premier geste que nous pouvons faire chaque jour est de réduire le volume de nos déchets et de suivre les consignes de tri pour que nos déchets soient au maximum recyclés.

Les prochains bulletins vous proposeront également des trucs et astuces pour réduire notre impact écologique. Vous aussi, n'hésitez pas à partager vos idées pour réduire la consommation et faire rimer économies et écologie.

Prenez connaissance des propositions de la convention citoyenne :

<https://propositions.conventioncitoyennepourleclimat.fr/>



# COMPTES-RENDUS DES RÉUNIONS DE CONSEIL MUNICIPAL

## Compte-rendu du Conseil Municipal du 25 Mai 2020

L'an deux mil vingt, le 25 mai, le Conseil Municipal de la commune de Saint-Mesmin, dûment convoqué le 14 mai 2020, s'est réuni à 18h, en session ordinaire, à la salle d'accueil de la mairie, sous la présidence de M. Guy BOUCHAUD, Maire sortant.

**Présents** : BOUCHAUD Guy, DURAND Jean-Pierre, JACQUET Annick, LABORIE Bernard, LEYMARIE Frédéric, MOHTASHAM ANSARY Damien, NOUHAUD Michel, NYS Audrey, QUEMENEUR Erika, VAN DER GIJF Magdalena, VOGEL Jean Pierre

**Secrétaire** : Audrey NYS

**Ordre du Jour** : 1. Installation du Conseil Municipal, 2. Élection du maire, 3. Détermination du nombre d'adjoints, 4. Élection des adjoints, 5. Lecture de la charte de l'élu local, 6. Création des commissions communales de travail, 7. Élection des délégués aux divers organismes auxquels adhère la Commune, 8. Questions diverses.

### 1. Installation du Conseil Municipal élu le 15 mars 2020

Le Maire, Guy BOUCHAUD entame la réunion en rappelant les résultats de l'élection du 15 mars. La liste complète a été élue au premier tour, avec notamment 89 votes en liste entière. Il remercie ses colistiers de s'engager à ses côtés pour ce nouveau mandat qu'il place sous le signe d'une collaboration efficace et transparente au service de Saint-Mesmin.

Comme il est d'usage, Guy BOUCHAUD rappelle les règles du scrutin puis le plus âgé des membres présents, Bernard LABORIE, prend la présidence de l'assemblée pour procéder à l'élection du Maire.

### 2. Élection du Maire

Après vote à bulletin secret, Guy BOUCHAUD est déclaré et installé Maire à l'unanimité des 11 voix des conseillers présents.

Il reprend la présidence de séance.

### 3. Détermination du nombre d'adjoints

Le nombre d'adjoints est fixé à 3, conformément à ce que la législation nous autorise et dans un but d'une meilleure efficacité de fonctionnement.

### 4. Élection des adjoints

Après vote à bulletin secret, Audrey NYS est élue et installée 1<sup>ère</sup> adjointe à l'unanimité des 11 voix des conseillers présents. Après vote à bulletin secret, Jean-Pierre DURAND est élu et installé 2<sup>ème</sup> adjoint à l'unanimité des 11 voix des conseillers présents.

Après vote à bulletin secret, Annick JACQUET est élue et installé 3<sup>ème</sup> adjointe à l'unanimité des 11 voix des conseillers présents.

#### 5. Lecture de la charte de l' élu local

Conformément à la loi n° 2015-366 du 31 mars 2015, le Maire procède à la lecture de la Charte de l' élu local aux élus présent et remet à chacun un exemplaire papier.

#### 6. Création des commissions communales de travail

Le Maire rappelle à tous les missions et projets de la commune ainsi que la constitution de la liste en fonction des compétences de chacun de ses membres.

Le projet essentiel mené depuis 12 ans est de faire de Saint-Mesmin une station départementale de sports nature.

Le Cantou a été la première phase (projet communal) et l'aménagement des Gorges de l'Auvézère la deuxième phase (projet intercommunautaire). Le mandat de la nouvelle équipe permettra la mise en œuvre de la troisième phase : la station Trail (projet communal, intercommunal et départemental) avec :

- la transformation du logement communal en meublé de tourisme à l'étage et en espace libre pour les traileurs au sous-sol.
- la construction de deux observatoires faune sauvage
- la construction d'une halle pédagogique sur le terrain que la commune va acquérir.

Parallèlement, un travail sur les infrastructures routières et immobilières sera mené pour recevoir les touristes, ce qui implique des investissements pour la voirie, ce qui profitera principalement aux habitants, et une réfection de la mairie pour la moderniser.

La municipalité devra également poursuivre ses missions en matière d'entretien de la commune, des relations avec les seniors, la jeunesse et les associations ainsi que son rôle d'animation et de communication.

Les tâches communales sont ainsi réparties entre les conseillers :

Commissions communales	Nom prénom
Fleurissement et embellissement de la commune	Annick JACQUET et Jean-Pierre VOGEL
Bâtiments et matériels communaux	Frédéric LEYMARIE et Jean-Pierre VOGEL
Tourisme - Animation	Audrey NYS et Damien MOHTASHAM ANSARY
Voirie	Jean-Pierre DURAND et Michel NOUHAUD
Communication	Audrey NYS et Damien MOTASHAM ANSARY
Relations avec les habitants	Annick JACQUET, Erika QUEMENEUR et Magdalena VAN DER GIJP
Relations avec les associations	Frédéric LEYMARIE et Bernard LABORIE

Il est bien évident que tous les conseillers s'impliqueront dans les projets en fonction des besoins, au-delà de cette affectation.

#### 7. Élection des délégués aux divers organismes auxquels adhère la commune

La commune adhère à différents organismes au sein desquels elle doit être représentée.

Après avoir procédé selon les normes requises à l'élection des délégués pour siéger au sein des syndicats, le conseil municipal, NOMME comme délégués :

Organismes	Délégués titulaires élus	Délégués suppléants élus
SIAS Excideuil	Annick JACQUET Guy BOUCHAUD	Erika QUEMENEUR Magdalena VAN DER GIJP
SMDE – Payzac	Jean Pierre DURAND Damien MOHTASHAM ANSARY	Michel NOUHAUD Jean-Pierre VOGEL
SDE 24	Bernard LABORIE Jean-Pierre VOGEL	Frédéric LEYMARIE Guy BOUCHAUD
SIAVSA Lanouaille	Audrey NYS Damien MOHTASHAM ANSARY	Annick JACQUET Guy BOUCHAUD

Le conseil nomme également Jean-Pierre DURAND, Jean-Pierre VOGEL, Michel NOUHAUD et Frédéric LEYMARIE au service incendie.

L'assemblée procède ensuite à la nomination des représentants du conseil municipal auprès des commissions de la CCILAP :

Commissions communautaires	Titulaires	Suppléants
Développement économique	Audrey NYS	Damien MOHTASHAM ANSARY
Budget – Finances	Guy BOUCHAUD	Audrey NYS
Développement touristique	Guy BOUCHAUD	Jean-Pierre VOGEL
Culture	Annick JACQUET	Magdalena VAN DER GIJP
Enfance et petite enfance	Damien MOHTASHAM ANSARY	Erika QUEMENEUR
Communication	Audrey NYS	Damien MOHTASHAM ANSARY
Urbanisme - PLUI	Guy BOUCHAUD	Bernard LABORIE
Assainissement – SPANC	Jean Pierre DURAND	Frédéric LEYMARIE

Voirie communautaire  
SMCTOM  
Sport

Guy BOUCHAUD  
Jean Pierre DURAND  
Erika QUEMENEUR

Jean Pierre DURAND  
Michel NOUHAUD  
Jean-Pierre VOGEL

Il est rappelé que de nouvelles commissions ou de nouveaux syndicats seront susceptibles d'être créés en cours de mandat. (ex : syndicat des rivières).

Le travail des commissions communautaires commencera dès juillet, après le deuxième tour des élections municipales des communes où le premier tour n'a pas permis l'installation d'un nouveau conseil municipal.

8. Questions diverses :

Un rapide bilan des conséquences de la pandémie du COVID-19 et des actions menées pendant la période de confinement est dressé. La confection et la distribution de masques en tissu a été organisée, notamment grâce à l'aide de bénévoles et de fournitures de couture fournies par le Conseil Départemental. Une veille téléphonique a été assurée par Annick JACQUET auprès des personnes âgées et isolées pour limiter le sentiment de solitude et répondre aux besoins de première nécessité (livraisons de médicaments assurées par le Maire). Au vu de la situation, les marchés de nuits sont annulés et le gîte de groupe Le Cantou ne sera pas ouvert à la location individuelle cet été.

Le Maire informe l'assemblée qu'avant l'ouverture de la chasse le 2 juin, il va prendre un arrêté interdisant la chasse à balles ainsi que les meutes de plus de 3 chiens dans les gorges de l'Auvézère. Il est rappelé les incidents déjà survenus ayant mis en danger des habitants de Saint-Mesmin et des touristes et ayant entraîné des blessures et même la mort de deux chevaux.

Il tient informée son équipe des suites du procès engagé à son encontre par l'association Auvézère Avenir suite à l'accord de permis de construire au GAEC MAYOULET. Le tribunal a reconnu que le Maire a effectué sa mission selon son bon droit.

Le prochain conseil municipal est prévu pour le 3 juin 2020. L'ordre du jour étant épuisé, la réunion se termine à 20h30.

## Compte-rendu du Conseil Municipal du 3 juin 2020

L'an deux mil vingt, le 3 juin, le Conseil Municipal de la commune de Saint-Mesmin, dûment convoqué le 26 mai 2020, s'est réuni, en session ordinaire, à la salle d'accueil, sous la présidence de M. Guy BOUCHAUD, Maire.

Présents : BOUCHAUD Guy, DURAND Jean-Pierre, JACQUET Annick, LABORIE Bernard, LEYMARIE Frédéric, MOHTASHAM ANSARY Damien, NOUHAUD Michel, NYS Audrey, QUEMENEUR Erika, VAN DER GIJF LECLAIR Magdalena, VOGEL Jean- Pierre

Secrétaire : Audrey NYS

Absents : Néant

Ordre du jour : 1-Indemnités de fonctionnement des élus, 2- Budget 2020 - Affectation du résultat, 3-Vote des taux 2020 des taxes locales, 4-Vote du budget 2020, 5- Proposition d'aliénation de chemins ruraux, 6- Aménagement d'un meublé de tourisme : adoption DCE et lancement du marché publications, 7- Achat d'un terrain au bourg, 8- Questions diverses  
La séance débute à 18h.

### 1. Indemnités de fonctionnement des élus

La rémunération des élus est établie par un taux maximum fixé par la loi. Le Conseil Municipal a décidé pour ce mandat de mettre en place 3 postes d'adjoints (cf CM du 25 Mai 2020).

Compte-tenu des délégations de fonctions données par arrêtés municipaux, le maire propose de fixer le taux des indemnités correspondantes à :

pour chacun des adjoints : Audrey Nys, Jean-Pierre Durand et Annick Jacquet, à 9,9 % de l'indice 1015 de l'échelle indiciaire de la fonction publique territoriale

pour le maire, Guy Bouchaud, à 25,5 % de l'indice 1015 du même barème.

Proposition votée à l'unanimité

### 2. Budget 2020 - Affectation du résultat

Le compte administratif de l'exercice 2019 fait ressortir un résultat de fonctionnement à affecter d'un montant de : 303 341,16 € et un besoin de financement de la section d'investissement d'un montant de 213 867,82 €

Le maire propose d'affecter la somme de 213 867,82 € au 1068 pour couvrir ce besoin de financement en investissement et de reporter le solde soit 89 474,34 € en fonctionnement au 002.

Proposition votée à l'unanimité

### 3. Vote des taux 2020 des taxes locales

Le Conseil municipal décide de ne pas augmenter les impôts pour 2020 et fixe les taux à :

taxe foncière bâti : 11,83 % / taxe foncière non bâti : 61,21 %

Voté à l'unanimité

### 4. Vote du budget 2020

Le Maire présente le budget 2020 tant pour le fonctionnement que pour l'investissement :

Le total du budget primitif s'élève à : - dépenses 791 797,28€ - recettes 791 797,28€

La section d'investissement s'équilibre à la somme de : 474 543,33 €

La section de fonctionnement s'équilibre à la somme de : 317 253,95 €

Le budget est voté à l'unanimité

#### 5. Proposition d'aliénation de chemins ruraux

Le Maire explique à l'assemblée que l'équipe municipale précédente a demandé la mise à l'enquête publique de l'aliénation de plusieurs chemins ruraux. Il indique que 2 nouvelles propositions ont été étudiées : un chemin à La Rouye et un autre aux Monts qu'il propose d'ajouter au dossier à l'enquête.

La démarche étant onéreuse, la commune regroupe ainsi les dossiers pour limiter les frais.

Seraient donc soumis à cette enquête publique les chemins de Boussac, Fargeas, Leymarie, Les Monts (2 chemins), La Quintinie, La Rouye et Las Seillas. Le Maire demande l'autorisation de lancer l'enquête publique.

Voté à l'unanimité

#### 6. Aménagement d'un meublé de tourisme : adoption DCE et lancement du marché public

Le Maire présente le projet lancé lors du précédent mandat. Ce projet a été retardé par la crise sanitaire. La livraison aurait dû avoir lieu fin juin. Ce délai supplémentaire a cependant permis d'étendre le projet de rénovation à la partie sous-sol pour y créer une base technique de trail (douche, garage à vélo...). Ce projet de station de trail est soutenu par le Conseil Départemental et bénéficiera de subventions du Département et de la Communauté de Communes. Peu de frais supplémentaires seront donc engagés. Le financement du projet initial a déjà été budgétisé en 2019 et bénéficie de subventions d'État.

L'architecte de ARCHI'ZEN est en charge de la maîtrise d'œuvre du chantier et a réalisé un dossier de consultation des entreprises. Des appels d'offres devront être lancés sur une plate-forme dédiée aux marchés publics selon la procédure « adaptée » avec publicité dans un journal en raison du montant estimatif des travaux supérieur à 90 000 € HT

Le CM, à l'unanimité, accepte le DCE tel que présenté et autorise le lancement du marché public en procédure adaptée.

#### 7. Achat d'un terrain au bourg

En vue de la création d'une halle pédagogique, le Maire propose que la commune fasse l'acquisition d'un terrain constructible dans le bourg appartenant à M. Eric Quemeneur, d'une superficie de 275 m<sup>2</sup> et cadastré section BE n° 71. L'offre d'achat est de 10 000€.

Le conseil, à l'unanimité, accepte cette proposition au prix demandé. L'acquisition se fera sous la forme administrative et le conseil désigne Audrey NYS pour représenter la commune, à la signature de l'acte, en tant qu'acheteur, le Maire Guy BOUCHAUD ayant le rôle de recevoir et d'authentifier l'acte.

#### 8. Questions diverses

Le Conseil Municipal examine plusieurs points de gestion courante de la commune parmi lesquels :

- Le problème de la vitesse de circulation dans le bourg a été de nombreuses fois déploré par nos administrés. Faute de pouvoir instaurer une limitation de vitesse officielle (demande rejetée par les services départementaux dont dépend la route), le conseil municipal décide d'établir une signalétique mettant en avant la présence de randonneurs et invitant les automobilistes à réduire leur vitesse. La conception d'une signalétique adaptée est lancée pour les jours à venir pour une mise en place rapide.

- Le dossier de la route de l'étang des forges a été retardé par le confinement. L'étude de l'ONF proposant l'assèchement de l'étang est examinée par la Préfecture (ONEMA – Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques). La décision est uniquement de son ressort.

Le maire informe l'assemblée qu'il a désigné Jean-Pierre VOGEL comme surveillant de l'étang de Born pour ce qui concerne le droit de pêche.

- Suite à la fin du confinement, il est décidé que :

La veille téléphonique assurée par Annick JACQUET allait prendre fin. Ce lien créé sera maintenu mais de manière moins fréquente auprès des personnes isolées et/ou en difficulté.

L'espace de coworking mis en place exceptionnellement à la salle d'accueil est dorénavant fermé, la Mairie devant disposer du lieu pour les réunions de conseil municipal, mariages... afin de respecter les mesures de distanciation sociale. L'accès wifi gratuit est toujours possible depuis la place.

- Suite aux nouvelles mesures sanitaires annoncées, le gîte de groupe Le Cantou sera finalement ouvert à la location aux particuliers, en AOUT uniquement et dans le respect des règles sanitaires en vigueur à cette période.

- La question de la communication municipale et de ses moyens informatiques est abordée. L'équipe municipale souhaite, entre autres, mieux informer les habitants de la commune et permettre aux membres de la municipalité de travailler plus efficacement. Un projet autour du bulletin, du site Internet et d'une page Facebook est en préparation. Un recueil de coordonnées va être mis en place auprès des habitants pour faciliter la transmission dématérialisée de l'information dans le respect du RGPD et des obligations de la CNIL.

Il est également décidé que tous les comptes-rendus de réunion du conseil municipal seront affichés dans les panneaux d'affichage municipal des hameaux.

La réunion se termine à 21h30.

# RESUME EN IMAGES



Vous avez autorisé, durant la période de confinement, les trois jeunes professionnels que nous sommes, et qui résidions alors au lieu-dit « La Rouye » de votre commune, à poursuivre notre activité dans la salle communale, place du Capitaine Charles Sarlandie.

À cet égard, nous tenions à vous en remercier vivement, tant cette aide nous a été précieuse et tant il a été agréable d'y travailler. Il est important de souligner la qualité des locaux mis à notre disposition, ainsi que du réseau internet, nous ayant permis d'effectuer des manipulations qui n'auraient pas été possibles à n'importe quel endroit.

Même si la période était celle de l'isolement, nous avons également eu la chance de recevoir régulièrement – avec le respect des gestes barrière – votre aimable visite, ainsi que celle des employés municipaux, là aussi avec le sens de l'accueil bien connu des saint-mesminois. Cela compte beaucoup dans une période morose comme celle-ci.

Depuis le déconfinement, chacun est retourné à son domicile mais garde en mémoire ce geste de solidarité. Il fait décidément bon vivre à Saint-Mesmin ! Puisse les semaines suivantes confirmer le recul de l'épidémie pour nous permettre de revenir sereinement et profiter des nombreux charmes de cette belle commune et de ses habitants.

Veillez recevoir, Monsieur le Maire, l'expression de notre sincère reconnaissance.

Hélène Laborie, Karl Lafaurie, Vincent Ricard



**Tous au potager pendant le confinement**